

Absents excusés : Maryline ROSSI, Sylvie GIULIANI et André SCHREINER qui ont donné procuration respectivement à Dominique BOYER, Frédérique JEAND'HEUR et Louis GESTER.

## **I – APPROBATION PROJET DE LOTISSEMENT COMMUNAL**

Le dossier de permis d'aménager pour le lotissement communal « SUR LES POULOTS » a été déposé à la DDT (direction départementale des territoires) le 14 mai 2012. Afin de le compléter, il convient de prendre une délibération pour accepter le projet : accord à l'unanimité.

## **II – CONVENTION REPRISE VOIRIE LOTISSEMENT PRIVE**

Concernant le dossier de permis d'aménager du lotissement privé, le Conseil Municipal a acceptée la convention de transfert des équipements et espaces communs à la commune lorsque les travaux seront terminés.

## **III – MODIFICATION BOUCLAGE VOIRIE SUR LOTISSEMENT PRIVE**

Le Conseil accepte la proposition du lotisseur pour le prolongement de la rue du Coteau avec une aire de retournement en bout de voirie.

## **IV- CCVR NOUVELLE COMPETENCE**

La communauté de communes de la Vallée du Rupt a adopté une nouvelle compétence pour la création et l'entretien de pistes cyclables douces à caractère intercommunal au sens de l'article R110-2 du Code de la Route. Le conseil municipal a donné son accord.

## **V- TRANSPORT SCOLAIRE ECOLE INTERCOMMUNALE**

Le conseil général va se désengager progressivement au cours des 3 prochaines années dans la prise en charge des transports scolaires méridiens (à 11h30 et à 13h30) qui dorénavant sera financé par les communes d'ALLONDANS et de DUNG à hauteur de 50 % à la prochaine rentrée, puis 75 % l'année suivante et 100 % à partir de la 3<sup>ème</sup> année. Une convention va être signée dans ce sens entre les communes et le Conseil Général.

## **VI- FSL ET FAAD**

A la demande du Conseil Général, la participation de la commune au Fonds de Solidarité Logement (FSL) et au Fonds d'Aide aux Accédants en Difficulté (FAAD) a

été reconduite à hauteur de 614.25 € pour l'année en cours. Cette participation est calculée sur la base de 0.61 € par habitant pour le FSL et 0.30 € par habitant pour le FAAD. En 2011, des aides financières pour un montant de 1531.83 € ont été versées à plusieurs ménages de Dung.

## **VII- DEMANDES DE SUBVENTIONS**

D'une part, des subventions ont été accordées à différentes associations qui en avaient fait la demande, ainsi qu'au collège de Bart pour une participation à un voyage scolaire à Paris qui n'avait pas été comptabilisé précédemment. De même, une subvention exceptionnelle sera versée à l'EHPAD de Bart.

D'autre part, des dossiers de demandes de subvention seront déposés par la mairie pour l'extension des réseaux depuis la rue de Montbéliard jusqu'à l'entrée du futur lotissement communal.

## **VIII- MISE AU POINT LOCATION SALLE DES FETES**

Compte tenu de l'augmentation des coûts de chauffage et des dégradations de la salle des fêtes, une augmentation des tarifs de location a été décidée. Elle prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013. La location pour un week-end s'établira à :

- 250 € pour les habitants du village
- 500 € pour les extérieurs

## **IX- TRAVAUX MAIRIE**

Des travaux de rénovation seront engagés cet automne dans les locaux de la mairie : pose de parquet, réfection des peintures sur les murs et les portes, remplacement des armoires vétustes par un placard.

## **X- TRAVAUX SALLE DES FETES**

Suite à des dégradations, les volets de la salle des fêtes vont être remplacés. Afin de les protéger, des grilles de protection seront installées.

## **XI- INFORMATIONS**

- **COLUMBARIUM et EXTENSION CIMETIERE** : Les travaux sont pratiquement terminés, reste encore à poser un portail.

- **CANICULE** : Comme chaque année, les personnes âgées, handicapées, isolées, souffrant de maladie ou pouvant avoir besoin d'aide en cas de canicule, peuvent se faire inscrire en mairie sur le registre en remplissant un formulaire. Ainsi, le CCAS pourra intervenir si nécessaire.

- **L'OPERATION BRIOCHE** qui s'est déroulée en avril, a rapporté à L'ADAPEI la somme de 1002 €. L'association remercie les généreux donateurs.

- **COMMANDES BOIS DE CHAUFFAGE pour 2013** : Vous avez jusqu'au **15 septembre 2012** pour passer vos commandes en vue d'une livraison l'année prochaine. Se présenter au secrétariat pour signer la commande, ou envoyer une lettre ou un mail. Il est rappelé qu'il s'agit de bois mélangé (hêtre, chêne, merisier...)  
Le prix du stère ne pourra être fixé qu'au cours de cet automne, à réception des devis des bûcheron et débardeur. En tout état de cause, une augmentation du tarif est à prévoir.

- **RAPPELS :**

- **Horaires d'utilisation des machines bruyantes** (arrêté préfectoral du 19 avril 2005)  
Cela concerne les tondeuses, tronçonneuses, motoculteurs, souffleuses et autres engins bruyants. L'utilisation de ces machines est permise aux jours et horaires suivants :
  - les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
  - les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30
  - les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00
- Les feux : le **brûlage des déchets de jardin et de coupes végétales est interdit** (règlement sanitaire départemental et article 23.3, article L 131-2 du code des communes et arrêté municipal du 27-10-1992).

- **ETAT CIVIL**

Naissances : Othilie et Isaure DESACHY sont nées le 8 mai 2012 ; les jeunes parents ont emménagé à DUNG depuis peu, nous en profitons pour leur souhaiter la bienvenue ainsi qu'à leurs filles.

Mariage : Marie-Ange CORNEVAUX et Steven OLIVA se sont mariés le 16 juin 2012. Tous nos vœux de bonheur.

Décès : de Michel DERYEGHYIAN le 16 avril 2012  
et de Georgette BEUCLER le 12 mai 2012

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles.

La mairie sera fermée :

**vendredi 20 juillet 2012, lundi 23 juillet 2012  
et du lundi 6 août au vendredi 31 août 2012**

En cas d'urgence, vous pourrez contacter le Maire ou un Adjoint.

\*\*\*\*\* BONNES VACANCES A TOUTES ET A TOUS \*\*\*\*\*

La Commission Information